



Procès-verbal de l'Assemblée villageoise du mercredi 22 février 2023 à 19h30

Présents : 4 membres du comité de l'AV
18 habitants du village

Excusés : Philippe Zwahlen, membre du comité
Marion Cuche, Francine Gerber, Stéphanie Pittet et Pierre-André Zwahlen

En préambule

Gilles-Henri Porret souhaite la bienvenue aux villageois et les remercie de leur présence.

Procès-verbal de la séance du 02.11.2022

Mélodie Joner procède à la lecture du dernier PV.
Aucune remarque n'est formulée et le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Comptes

Les comptes sont distribués et commentés par Anne-Marie Corthay.
Les divers mouvements pour 2022 sont les suivants :
Une entrée de Fr. 1'200.00 de la part de la Commune de la Grande Béroche.
Des dépenses d'un montant total de Fr. 1'389.00, pour la fête du 1^{er} août, les frais administratifs, le matériel pour la boîte à livres et les frais pour l'agape de l'Assemblée villageoise.
Le résultat des comptes 2022 indique donc un déficit de Fr. 189.00.
Le solde en caisse se monte à Fr. 851.25.
Ce montant se trouve sur un compte bancaire privé au nom d'Anne-Marie Corthay.

Les comptes 2022 sont acceptés à l'unanimité.

Statuts de la nouvelle association

Les statuts, basés sur ceux de l'Assemblée villageoise de Gorgier, ont été proposés au Conseil communal de la Grande Béroche, afin d'avoir son avis. Celui-ci a formulé une ou deux remarques, qui ont été prises en compte.

Gilles-Henri Porret fait lecture de ces statuts, y compris de l'art. 2.10 de la convention de fusion et l'art. 2 du règlement général de la commune.

Les statuts sont approuvés à l'unanimité.

Election du comité

Le comité actuel, Anne-Martie Corthay, Mélodie Joner, Gilles-Henri Porret, Philippe Zwahlen et Stéphane Zwahlen, est élu à l'unanimité.

Mireille Gaille demande quel engagement en temps représente une activité au sein du comité, il en ressort que ce n'est pas un investissement très important.

Election des vérificateurs de comptes

Les personnes suivantes se proposent spontanément : Thérèse Hirsbrunner, Lyse Zwahlen et Estelle Porret Surmely (suppléante).

Elles sont élues à l'unanimité.

Activités 2023

- **Pétanque** : des soirées pétanque pourraient être organisées lorsque le terrain sera prêt.
- **5 ans de la Grande Béroche** : Stéphane Zwahlen nous parle de la fête du 19.08.2023 et notamment du souhait de rallier la fête en Seraize à pieds depuis Fresens. Est-ce que cela suscite un intérêt particulier de la part des habitants de Fresens ? Il en ressort que les personnes présentes sont motivées, si le beau temps est de la partie. Les habitants de Vaumarcus pourraient venir en voiture à l'entreprise Gaille pour rejoindre ceux de Fresens, avec un accueil cafés-croissants.
La machine « Tête à Choco de Marco » a été acceptée dans les activités proposées par la commission de Fresens.
Renaud Corthay se tient à disposition pour accompagner Stéphane Zwahlen aux prochaines séances, si besoin.
- **Activités traditionnelles** : le Groupe Sport Loisirs Culture perd des forces et deviendra probablement un sous-groupe de l'Assemblée villageoise. Néanmoins les activités suivantes seront organisées cette année : la course aux œufs, le 1^{er} août, la Saint-Nicolas, ainsi que Noël pour tous. L'important est de maintenir une bonne coordination entre les divers groupes qui organisent des événements dans le village.
- **1^{er} août** : Le Groupe pour la fête du 1^{er} août 2022 est repartant pour organiser celle de 2023.
- **Marché artisanal** : Un petit marché artisanal aura lieu à l'Ancienne école le 01.04.2023, organisé par l'Association Place de la Guêpe.
- **Brocante** : Une brocante pourrait avoir lieu à un endroit précis dans le village, qu'en cas de beau temps, avec une fermeture éventuelle de la route, ou alors à l'Ancienne école, peut-être en septembre ? La réflexion est lancée.

Budget 2023

Le budget 2023 est présenté.

Il serait bien de trouver d'autres ressources financières, notamment pour le 1^{er} août. Il est proposé de mettre une boîte pour que les gens puissent soutenir l'événement ou alors augmenter le prix des boissons, ce qui permettrait une plus grande rentrée d'argent.

Une demande de soutien aux entreprises du village ou à la Loterie Romande pourrait également être faite.

Les flyers pour le 1^{er} août peuvent être imprimés par la Commune de la Grande Béroche, pour autant que la demande soit faite assez tôt.

Le budget 2023 est accepté à l'unanimité.

Divers

Boîte à livres

La nouvelle boîte à livres est bien appréciée.

Il faudrait voir avec M. Cousin s'il y a possibilité d'installer une lumière automatique, ainsi qu'un système pour maintenir la porte ouverte lorsqu'on consulte les livres.

Locaux ancien bureau communal et ancienne Poste

Les habitants du village se demandent qui les occupe ? Ce n'est pas toujours facile de ne plus être au courant des choses !

Décorations de Noël

Un sapin de Noël est resté parfois couché vers l'ancien battoir, après avoir servi au Noël pour Tous.

Il aurait pu être décoré au lieu de rester ainsi.

Il est proposé de le déplacer vers l'école et de le faire décorer par les enfants, il pourrait être présenté le 06.12 lors de la Saint-Nicolas puis réutilisé au Noël pour Tous à Provence.

Pour information, les fixations pour les décorations de Noël devraient être posées sur les réverbères cet été.

Comité d'école de Fresens

Le comité est à la recherche de nouveaux membres. S'adresser à Sandrine Zwahlen en cas d'intérêt. Thérèse Hirsbrunner est à disposition pour aider lors d'activités, si besoin.

Chéneau ancien battoir

Il n'y a pas de chéneau à l'ancien battoir, l'eau coule et ça gênera le futur terrain de pétanque. Il faudrait mettre une descente en bonne et due forme.

Jean-Marc Zwahlen, président de la société de l'ancien battoir en parlera lors d'un prochain comité, afin que le nécessaire soit fait.

De plus, les tuyaux de drainage ont été débouchés, il y avait des racines qui les obstruaient.

Routes

Nous n'avons pas de nouvelles des travaux de réfection des routes. Vu la belle saison qui va arriver, il faudrait que ça se fasse. Relancer la commune.

Déblaiement neige et sel

Un manque de déblaiement de neige ainsi que de mise de sel dans le village ont été constatés cet hiver. Demander à la commune lors de notre rencontre en septembre quelle est leur politique pour cela. Un bac à gravier pourrait aussi être installé au haut de la Ruelle, vu que le congélateur du village s'y trouve et peut être difficile d'accès en hiver.

Ne pas hésiter à appeler la commune directement pour signaler un dysfonctionnement lors d'un événement précis.

Séance levée à 21h05.

Le verre de l'amitié est servi.

Au nom du comité de l'Assemblée villageoise

Le Président

La Secrétaire